



Agence Gambetta

2, Quai de l'Amiral Lalande
72000 LE MANS

Tél: 02.43.47.21.21

Fax : 02.43.28.64.01

www.century21france.fr

Gambetta@century21france.fr

HONORAIRES DE NEGOCIATION - VENTE IMMEUBLES (TVA 20 %)

Prix de Vente (honoraires à la charge du vendeur)		Dont Honoraires d'Agence	
jusqu'à		29 800 €	3 000 €
29 801 €	à	34 200 €	3 400 €
34 201 €	à	38 400 €	3 600 €
38 401 €	à	41 600 €	3 800 €
41 601 €	à	46 000 €	4 200 €
46 001 €	à	50 300 €	4 500 €
50 301 €	à	54 600 €	4 800 €
54 601 €	à	59 000 €	5 200 €
59 001 €	à	62 300 €	5 500 €
62 301 €	à	66 400 €	5 700 €
66 401 €	à	70 600 €	6 000 €
70 601 €	à	74 800 €	6 200 €
74 801 €	à	79 100 €	6 500 €
79 101 €	à	82 300 €	6 600 €
82 301 €	à	86 500 €	6 800 €
86 501 €	à	90 900 €	7 200 €
90 901 €	à	95 200 €	7 500 €
95 201 €	à	99 400 €	7 800 €
99 401 €	à	103 600 €	8 000 €
103 601 €	à	106 800 €	8 100 €
106 801 €	à	111 100 €	8 300 €
111 101 €	à	115 300 €	8 700 €
115 301 €	à	119 500 €	8 800 €
119 501 €	à	122 600 €	9 000 €
122 601 €	à	126 900 €	9 200 €
126 901 €	à	131 200 €	9 500 €
131 201 €	à	139 400 €	9 800 €
139 401 €	à	146 500 €	9 900 €
146 501 €	à	154 600 €	10 000 €
154 601 €	à	162 800 €	10 100 €
162 801 €	à	171 000 €	10 500 €
171 001 €	à	179 200 €	10 900 €
179 201 €	à	200 100 €	11 300 €
supérieur	à	200 100 €	6 % du prix net vendeur

LE 27/03/2017



Agence Gambetta

HONORAIRES DE LOCATION au 28 mars 2017

PRESTATIONS FORFAITAIRES	PRIX TTC (TVA 20,00 %)
encaissement des loyers, charges et allocations (% sur encaissement)	6, 7 ou 8 % suivant prestations
honoraires de location à la charge du propriétaire	
forfait incluant la publicité, les visites, l'étude de dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux d'entrée et de sortie,	8 € du mètre carré 3 € du mètre carré
avenant - modification	50,00 €
honoraires de location à la charge du locataire	
forfait incluant les visites, l'étude de dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux d'entrée et de sortie,	8 € du mètre carré 3 € du mètre carré
avenant - modification	50,00 €
PRESTATIONS A LA CARTE	PRIX TTC (TVA 20,00%)
honoraires de rédaction du bail	Charge Bailleur / Charge Locataire
bail d'habitation	5 € du mètre carré / 5€ du mètre carré
bail garage, parking	150 € / 150 €
bail précaire	1500 € / 1500 €
bail commercial	1500 € / 1500 €
bail professionnel	1500 € / 1500 €
honoraires état des lieux entrée et sortie	
Tous types de baux	3 € du mètre carré / 3 € du mètre carré



Agence Gambetta
02 43 47 21 21
2, quai Amiral Lalande
72000 LE MANS

Barème Gestion

Barème de Gestion Locative à 3 niveaux de prestations au choix

HONORAIRES DE GESTION				
PRESTATIONS	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	6%	7%	8%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{er} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	●	●	●	
Restitution du dépôt de garantie	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier pour commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux, dossier ANAH	○	○	●	4% TTC du montant des travaux TTC
Assurances loyers impayés et détérioration immobilière (% TTC du montant des encaissements annuels) [rayer la ligne en cas de refus de souscription]	○	○	○	3.8 % TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	Directeur Gestion : 100 € TTC Gestionnaire : 80 € TTC Assistant(e) : 50 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires
○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20 %